



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMENT
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
 Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
 M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
 Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
 Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
 M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
 Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
 M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Décision modificative n°2 - Budget annexe des transports publics urbains

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires, il est proposé d'effectuer les mouvements suivants :

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 23 article 2318 (Autres immobilisations corporelles)	- 200 000 €
Chapitre 23 article 238 (Avances versées sur commandes)	- 1 800 000 €
Chapitre 21 article 2131 (Bâtiments)	+ 2 000 000 €
Total dépenses d'investissement	0 €

Il s'agit par cette décision modificative de réajuster par nature les crédits affectés au projet « tramway » au vu de l'avancement de l'exécution. En effet, les acquisitions par voie amiable ont été plus nombreuses que prévues au budget, ce qui amène à anticiper une partie des dépenses foncières par rapport à la programmation initiale. Il est proposé, au vu de l'exécution budgétaire 2009, de financer cet abondement par réaffectation de crédits initialement prévus pour des travaux et pour le versement d'avances sur marchés publics.

Les volumes budgétaires totaux de la section d'investissement, ainsi que le coût global du projet, ne sont pas modifiés.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

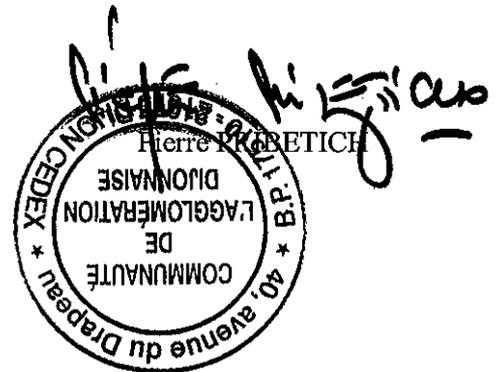
- d'effectuer les mouvements budgétaires présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 10 septembre 2009

Publié le 18 SEP. 2009

Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009

